CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

MOTION D'ORDRE

PAR L. VITET,

Député du département du Rhône,

Sur les écoles spéciales de médecine.

Séance du 4 Messidor an 6.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

De tous les fléaux qui peuvent affliger l'humanité, il n'en est point de plus funeste que la médecine exercée par les charlatans; depuis huit ans qu'ils règnent sur toute la République, aucun de vous n'ignore qu'ils ont détruit plus de Français que la famine & la guerre.

Par quelle fatalité triomphent-ils toujours des coups qu'on veut leur porter? L'ignorance, l'intérêt, l'intrigue, oppofent-ils donc un bouclier impénétrable ?

Le temps eft venu où la vérité doit paroître dans tout fon jour. Les profeffeurs de Paris veulent, chacun, conferver leur place & fur-tout les honoraires qui y font attachés ; l'école de Paris veut avoir la fuprématie fur toutes les autres écoles de la République ; l'école de Paris veut enfin, à quelque prix que ce foit, refter organifée telle qu'elle eft, & obtenir feulement le droit d'examiner les élèves en médecine, en chirurgie & en pharmacie, & de les recevoir médecins, ou chirurgiens, ou pharmaciens.

Déja elle a écrit & vous a fait dire plufieurs fois à cette tribune que les profeffeurs dont elle eft compofée font les médecins de l'Europe les plus inftruits, qu'ils enfeignent tous la médecine de la manière la plus parfaite, & qu'il ne nous refte plus qu'à déterminer le mode des examens des élèves & des réceptions des médecins ; mais apprenez, citoyens repréfentans, que, fur la fin de la feffion précédente du Confeil des Cinq Cents, on a démontré ici d'une manière invincible, qu'un grand nombre de profeffeurs nommés par le comité de falut public & par le Directoire exécutif n'avoit pas toutes les qualités effentielles pour enfeigner, & par conféquent pour examiner les élèves : car les écrits, le concours & l'enfeignement public étant les feuls moyens capables de diftinguer le vrai mérite, il eft impoffible de croire au favoir de profeffeurs qui n'ont ni concouru, ni écrit, ni enfeigné en médecins inftruits : & c'eft à ces profeffeurs que l'on voudroit attribuer le droit d'examiner les élèves & de les recevoir médecins! C'eft en vain qu'on prétend vous infinuer que la partie enfeignante de la médecine n'a aucun rapport avec la partie examinante ; elles dépendent tellement l'une de l'autre, que là où il fe trouve des profeffeurs ignorans, il exifte toujours de mauvais examinateurs, & que, fans de bons examinateurs, on a toujours des médecins dangereux à la fociété. Au contraire, plus les pro-

feſſeurs ſont célèbres, plus les examens ſont rigoureux, & les élèves honorés de les avoir ſoutenus. De tout temps, les élèves ont été jaloux d'être examinés avec ſévérité par des hommes inſtruits & d'une grande réputation : auſſi a-t-on vu l'école de Montpellier l'emporter ſur toutes celles de l'Europe par le mérite de ſes profeſſeurs, la rigidité des examens & le nombre des élèves ; d'un autre côté, reſſouvenez-vous de ce qu'étoient les écoles de Valence, de Bourges, d'Orange, d'Avignon, &c. &c. Les profeſſeurs de ces écoles étoient, en grande partie, ennemis de l'étude ; ils ne cherchoient pas même à conſerver ce qu'ils ſavoient : auſſi ne ſe rendoit-il auprès d'eux que les élèves qui ſe propoſoient d'acheter des lettres de docteur en médecine. Quel eſt le Français qui ne reculoit pas d'horreur à la vue de ces titres criminels, & qui ne pleuroit d'avance ſur les victimes innombrables qu'ils alloient immoler?

Il en ſeroit de même de votre école de Paris & de toutes celles que vous avez l'intention d'établir, ſi vous ne commencez pas à procurer aux écoles centrales de bons profeſſeurs & un enſeignement fondé ſur l'expérience & l'obſervation.

L'élève éclairé mépriſe, repouſſe & fuit le profeſſeur ignorant; autant il tiendroit à honneur d'être examiné avec la plus grande rigueur par des ſavans, autant il ſe croiroit dégradé, ſi ſes examinateurs étoient ſans mérite, ſans honneur & ſans gloire : il ſait qu'accablé ſous le poids du diplôme de docteur, donné par l'ignorance & l'intérêt, il ne trouveroit dans ſa patrie que mépris, raillerie & défiance; il ne pourroit pas même rivaliſer avec les empiriques, dont la vaine crédulité des aveugles fait toute la réputation : d'ailleurs vous ne verriez accourir dans ces écoles que les jongleurs & les girovagues, parce qu'ils y trouveroient un titre de plus pour aſſaſſiner les républicains.

Je demande donc,

1°. Qu'avant de vous occuper de l'examen & de l'ad-

mission des candidats, vous soumettiez à la discussion l'admission au professorat & l'enseignement ;

2°. Que le rapport que je vous ai présenté sur les écoles spéciales de médecine, au nom de la précédente commission d'instruction publique, vous soit distribué pour agir avec connoissance de cause dans la discussion.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE,
Messidor an 6.